



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 mars 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 21 Février 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 7 Mars 2000

**Convention entre le Centre Hospitalier et la Ville de Niort pour  
l'aménagement et l'entretien du rond-point Avenue Charles De Gaulle**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à Mme Isabelle ANELONE.

**Excusés :**

*Adjoints :*

Mme Marie-Josèphe SOULISSE

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Afin d'assurer une meilleure sécurité aux véhicules sortant du Centre Hospitalier de Niort, avenue Charles de Gaulle, il est apparu nécessaire de réaliser un rond-point.

Par convention en date du 25 Septembre 1995 entre la Ville de Niort et le Centre Hospitalier de Niort, il a été décidé que la participation financière de celui-ci à la réalisation des travaux serait de 375.000 Francs soit 50 % du montant hors taxe de la dépense.

Par délibération du 5 juillet 1996, la Ville de Niort a acquis, à titre gratuit, des parties de terrains appartenant au Centre Hospitalier de Niort afin de réaliser le giratoire.

En accord avec le Centre Hospitalier de Niort, il a été convenu que ce dernier réaliserait l'ensemble de l'aménagement du rond-point et notamment la mise en culture des premières plantations. Il est envisagé une participation financière de la Ville de Niort à l'aménagement du rond-point pour un montant de 200.000 Francs représentant 50 % du montant de la dépense et correspondant à la prise en charge de la décoration en faïence.

L'entretien de ce rond-point sera pris en charge par le Service Espaces Verts de la Ville de Niort. La fourniture de l'eau pour l'arrosage des plantations du rond-point sera assuré par le Centre Hospitalier de Niort.

Il est donc nécessaire de passer une convention entre la Ville de Niort et le Centre Hospitalier de Niort pour confirmer les modalités de la participation des deux structures.

Les crédits correspondants sont ouverts au budget 2000.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention annexée à la présente délibération,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ladite convention.

*(M. Bernard BELLEC, Président du Centre Hospitalier, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER